

CAPL
Liste d'aptitude de B
en A
section de l'Aude



13 11 2014

Monsieur le Président ,

Nous ne pouvons commencer cette CAP locale sans dénoncer les actes criminels violents qui se multiplient et frappent les services de la DGFIP. Nous citerons notamment :

- les centres des finances publiques de Morlaix (29), Questembert (56) et Albertville (73) qui ont été pris pour cibles et ont été incendiés,
- les centres de Balma (31) et Sarrebourg (57) ont fait l'objet d'agressions qui ont pris la forme de dépôt de tas de fumier,

Par ailleurs, les relations avec les contribuables et usagers sont de plus en plus tendues, les incidents sont trop nombreux. Ces actes inqualifiables et intolérables. Ceux-ci se développent alors que les fonctionnaires, les finances publiques et l'Etat font l'objet de critiques violentes qui, de facto expliquent voire légitiment ces agressions.

Pour Solidaires Finances Publiques, la Direction Générale doit mesurer la gravité de la situation et déclencher un état d'urgence afin d'assurer l'entière protection des agents, des usagers et des biens

Solidaires Finances Publiques attend un soutien sans faille des agents et des services des finances publiques

A ce contexte délétère, se rajoute l'effet ciseau implacable résultant de l'explosion de la charge de travail d'une part et de la baisse des moyens humains et matériels d'autre part. Les conséquences de ces choix sont dramatiques : les files d'attente s'allongent à l'accueil, la fraude fiscale a atteint un niveau inégalé .. La présence du service public s'affaiblit, et ce au détriment des usagers et des collectivités locales... c'est un fait indiscutable : les conditions de travail, morales et matérielles, n'ont jamais été aussi dégradées. **Et, dans ce contexte, faute de moyens, vous comptez encore « fermer » des petites trésoreries du département !!!**

Pour Solidaires Finances Publiques ceci signifie clairement que la qualité et l'efficacité du service public fiscal, foncier et financier sont mises à mal. Les services doivent être renforcés afin de faire face aux enjeux.

Pour Solidaires Finances Publiques les suppressions d'emplois annoncées pour 2015(**autour de 16 dans l'Aude!!**) ainsi que la mise en pratique de la démarche stratégique sont particulièrement néfastes et destructeurs pour la DGFIP. A ce propos, nous demandons la plus grande transparence et un véritable dialogue social dans son application (quid des horaires d'ouverture, quid des rapprochements des secteurs des SIP, quid de la mission Fi etc....).

Pour Solidaires Finances Publiques, l'Administration gère la pénurie , sans se préoccuper de **l'HUMAIN !!**;

– en étalant le déficit d'emplois sur les départements et les directions privant les agents d'une mutation,(ressort du National)

– en multipliant les déréglementations pernicieuses à la règle de l'ancienneté administrative (EDRA dérogatoires, affectation des prioritaires «ALD », mutations internes, constitution des E.D.R).Et, dans ce domaine, c'est la responsabilité pleine et entière de la direction audoise !!!

Plus que jamais les services ont besoin d'être épaulés et soutenus. Ceci doit passer notamment par des recrutements d'emplois dans toutes les catégories C, B, A, des services à taille humaine avec des chefs de service disponibles et à l'écoute, une formation véritablement à la hauteur des besoins.

Les agents ont également besoin d'être reconnus et valorisés. Malheureusement, la politique actuelle en matière d'emploi conduit à réduire significativement les possibilités de promotions inter catégorielles. Les volumétries annoncées pour 2015 en matière de recrutements et de promotions sont particulièrement inquiétantes et inacceptables.

Concernant cette CAP locale de liste d'aptitude, Solidaires Finances Publiques considère que c'est **UNE VERITABLE INJURE FAITE AUX AGENTS DE L'AUDE: En effet, d'année en année le nombre d' agents classés en excellent diminue**

Solidaires Finances Publiques revendique la juste reconnaissance du haut niveau de technicité des agents par des plans de qualifications ambitieux devant être mis en œuvre prioritairement via les concours et les examens professionnels. La liste d'aptitude constitue un des vecteurs important de cette promotion interne mais ce mode de sélection doit constituer une voie alternative d'accès à la catégorie supérieure pour les agents n'ayant pas bénéficié de la promotion interne par concours ou examen professionnel. Pour Solidaires Finances Publiques, la liste d'aptitude doit reposer sur des critères objectifs et transparents pour tous, l'ancienneté administrative étant dès lors le critère le plus objectif.

Au regard des dispositions statutaires et réglementaires, cette sélection repose sur l'examen du dossier de l'agent, son aptitude à exercer les fonctions du corps supérieur, son aptitude à la mobilité fonctionnelle ou géographique, le parcours professionnel de l'agent. . En ouverture des travaux et en réponse à nos propos liminaires nous souhaitons avoir communication de la volumétrie des possibilités qui vous a été communiquée par la direction générale . Nous souhaitons également avoir des explications sur votre gestion du vivier des agents classés précédemment en : A revoir, Très bon et excellent (si non promu à ce jour).

Solidaires Finances Publiques tient à rappeler que :

- l'égalité de traitement des candidatures est fondamentale quelle que soit la nature du poste occupé,
- les agents ne sont pas forcément maître de leur parcours professionnel,
- de nombreux agents ne sont pas, compte tenu de leur affectation, en situation d'encadrement. C'est donc bien le potentiel de l'agent qu'il vous convient d'analyser en matière d'aptitude à l'encadrement et en aucun cas la manière de servir en tant que tel.

Concernant l'engagement des agents à faire preuve de mobilité fonctionnelle et/ou géographique. Solidaires Finances Publiques estime que ce critère ne doit être en aucun cas un critère de pénalisation, notamment si les candidats ont émis des réserves ou des inquiétudes quant aux risques d'une mobilité géographique ou fonctionnelle. Nous tenons à rappeler que Solidaires Finances Publiques était opposé à la fusion des deux réseaux et nous avons combattu le projet de l'administration en exigeant le maintien des statuts particuliers par filière et donc des règles de gestion par filière. Dès lors, les agents ne peuvent subir les conséquences négatives d'arbitrages qui ont nié la spécificité des missions et des métiers de nos deux anciennes administrations.

Solidaires Finances Publiques

réaffirme qu'il ne participera pas au classement des agents entre eux, les agents classés excellents devant être départagés selon leur ancienneté administrative.